

La télé peut interviewer un djihadiste mais Marine Le Pen ne peut pas montrer ceux qu'il égorge

écrit par Christine Tasin | 16 novembre 2017

Margot a fait pleurer dans la chaumières, avec ses 4 maris djihadistes, tous morts pour la cause, ses trois enfants, son amour invétéré de la dite cause... et son désir de revenir, malgré tout... en France !

Et elle n'est pas la seule. C'est un des sujets à la mode, entre l'écriture inclusive, les déboires de Plénel, Ramadan, les engueulades de Méluche et de Valls, et les dernières trahisons d'Obono.

Bref, à la radio, à la télé, les pauvres malheureuses pleurnichent, réclament et assistance. Or, ces sacs poubelle ambulants SONT des djihadistes, elles sont parties en Syrie, elles ont applaudi aux exactions de l'EI, elles ont épousé les combattants de l'EI, n'ont pas hésité à leur donner des enfants et à élever ces enfants dans cet enfer... Ce sont des djihadistes. On leur donne la parole alors que la seule réponse devrait être, comme Daniel Pollett [le disait ce matin](#), 12 balles dans la peau.

Ce n'est évidemment pas la réponse de Macron « au coup par coup »... On s'attend au pire. Ni même des juges félons qui se contentent d'un petit séjour en prison, d'un petit stage de dé-radicalisation et de quelques bracelets électroniques...

En tout cas, ni Cazeneuve, ni Collomb ne se sont hérissés de voir ces djihadistes apporter leur « bonne parole » sur les plateaux, il ne leur est pas venu à l'idée de traîner au tribunal les intervieweurs et les chaînes qui les hébergent...

Par contre, accepter une plainte contre Marine Le Pen, Gilbert Collard, Thomas Joly ou Riposte laïque pour avoir, à titre d'information, montré quelques-unes des horreurs commises par les djihadistes, ça pas de problème.

Je ne sais ce qu'en pense Maxime, notre juriste, mais le citoyen lambda que je suis sens intuitivement qu'il y a rupture d'égalité entre citoyens, qu'il y a, tout simplement, préférence immigrée et utilisation d'un pouvoir arbitraire contre les patriotes.

Au sommet de l'Etat. Rien de moins.

Certes, Marianne essaie de démontrer que le procès fait à France 2 est un « mauvais » procès mais je ne suis pas convaincue, c'est peu de le dire, par les arguments utilisés :

En faisant témoigner dans son journal une Française partie en Syrie, la chaîne publique a été accusée de donner une tribune à l'Etat islamique. Pourtant, la chaîne a tenu son rôle d'information avec une mise en contexte soignée et des questions non-complaisantes.

Christian Jacob choqué « que l'on mette au 20 Heures de @France2tv quelqu'un qui soutient les réseaux terroristes ! »
[#Daech #Iraq #ODI pic.twitter.com/pS2A2x2ztm](https://twitter.com/pS2A2x2ztm)

– LCP (@LCP) [2 novembre 2017](#)

<https://www.marianne.net/societe/interview-d-une-femme-djihadi-ste-au-jt-le-mauvais-proces-fait-france2>

Les reporters auraient insisté sur les incohérences de Margot, auraient montré qu'elle adhéraît toujours à l'EI, ils n'auraient donc pas caché la vérité et auraient fait oeuvre de vérité.

Marianne conclut son article avec cette belle phrase :
Préférer cacher une réalité n'a jamais représenté une solution viable.

Mais Marine Le Pen, Gilbert Collard, Thomas Joly ou Riposte laïque doivent, eux, cacher la vérité ? Ne pas la dire, fût-ce pour se défendre des accusations portées contre eux ?

Elle est belle la justice de notre pays.